

VILLE DE FOSSES-LA-VILLE

Extrait du registre aux délibérations de l'Assemblée Conjointe du Conseil Communal et du Conseil de l'Action Sociale

Séance du 04 décembre 2017

Présents: M. Gaëtan de BILDERLING, Bourgmestre-Président;
Mme Laurie SPINEUX, M. Jean-François FAVRESSE, M. Bernard MEUTER, M. Etienne DREZE, M. Frédéric MOREAU, Echevins;
Mme Chantal BORGNIET-DEMIL, Présidente CPAS;
M. Gérard SARTO, M. Jules LALLEMAND, M. Philippe PASCOTTINI, Mme Bérangère TAHIR-BOUFFIOUX, M. Maxime LARA GARCIA, Mme Véronique HENRARD, Mme Paule PIEFORT, M. Romuald DENIS, M. Christian LALIERE, M. Willy PIRET, M. Placide KALISA, Mme Françoise LAMBERT, Mme Françoise MOUREAU, M. Marc MONTULET, Mme Céline CASTEELS, Conseillers;
Mme Sophie CANARD, Directrice Générale.
M. Bernard DUFRASNE, M. David ANTOINE, M. Pascal GUILIN, Mme Josée LECHIEN, Mme Mélanie LISEN, Mme Anne-Sophie LEPINNE, M. Yannick DELZANT, M. Bruno WYNANDS, Conseillers de l'Action Sociale;
Mme Frédérique GOISSE, Directrice générale du CPAS.

Le Président accueille les conseillers de l'Action sociale et ouvre la séance à 19h05.

Le Conseil conjoint Ville-CPAS,

1. OBJET : Présentation des projets du CPAS

Présentation par les Conseillers de l'Action sociale.

Mme CASTEELS estime que tous ces projets vont dans le bon sens. Mais elle indique qu'une attention particulière devrait être donnée à la santé (et pas seulement le Salon, activité intéressante mais ponctuelle) et aux questions de logement.

PREND ACTE :

de la présentation des projets présentés par les membres du Conseil de l'Action Sociale pour 2018.

2. OBJET : Présentation des budgets ordinaire et extraordinaire 2018.

Présentation par Mme DEMIL, Présidente.

PREND ACTE :

de la présentation par les membres du Conseil de l'Action Sociale des budgets ordinaire et extraordinaire 2018.

Le Président clôture la séance à 19h30.

Par le Conseil Communal,

La Directrice Générale,
Sophie CANARD

Le Président,
Gaëtan de BILDERLING

Par le Conseil de l'Action Sociale,

La Directrice Générale du CPAS,
Frédérique GOISSE

La Présidente du CPAS,
Chantal BORGNIET-DEMIL

